

EDITION DE 5 HRS.

Comté de Rouville.

La campagne électorale d'hier, à Rouville, a été des plus brillantes et des plus rassurantes pour la candidature de M. Boutillier.

se sont dirigés après leur départ de chez moi au retour de notre promenade. Je jure positivement que je connais rien de nature à éclairer la justice sur le meurtre de Quenneville.

Bulletin Télégraphique.

Tempête. Rimouski, 9.—Vendredi dernier, une forte tempête a causé de grands dommages ici. Le vent soufflait du nord-est et à cinq heures de l'après-midi avait atteint une violence de soixante milles à l'heure.

Vieilles de Bon Excellence le Gouverneur.

Québec, 9.—Samedi le marquis de Lorne et la princesse Louise ont visité les Plaines d'Abraham, où les soldats de la Batterie B se sont livrés à de s jeux athlétiques.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR

Chronique locale. Le concours de tir à la cible de l'association des 6e fusillers aura lieu le 19 juillet prochain.

Les nouveaux chars Pullman qui ont été construits pour le chemin de fer Q. M. O. et O., ont été mis sur la voie samedi, et un voyage spécial à Ottawa aura lieu demain.

Un pénible accident est arrivé samedi après-midi à la traversée du Grand-Tronc, village de St-Henri. Une femme nommée, du nom de Marguerite Fortier, âgée de 33 ans, qui souffrait d'une maladie de 35 ans, traversait la voie à cet endroit lorsque soudainement elle fut prise d'une attaque d'épilepsie et tomba sur les rails.

Le cadavre de l'inconnu qui a été trouvé dans le fleuve près de Boucherville, par le mécanicien du remorqueur St. Louis, a été identifié comme celui du cultivateur Lamonté, de Laprairie, qui s'est noyé au mois de mars dernier, en traversant le fleuve sur le pont de glace.

Les personnes qui désireront se rendre à Laprairie pour assister au tir aux pigeons, mercredi, 11 courant, pourront prendre passage à bord du vapeur Laprairie, qui quittera le quai Jacques-Cartier à 6 h 30 et à 11 h. 1/2 A. M. A l'arrivée on trouvera des voitures pour se rendre à destination.

Une longueur considérable de boyau en caoutchouc, volé dans un magasin de cette ville, il y a quelque temps, a été retrouvé hier par le détective Lafon dans le magasin de bric à brac de H. Vineberg, sur la rue Croix. Le propriétaire pourra réclamer sa propriété en s'adressant à la station centrale.

Les personnes suivantes sont descendues à l'Hotel Windsor samedi : Le duc d'Albany, père du marquis de Lorne, lady Mary Campbell et lady Elisabeth Campbell, sœurs de notre gouverneur, sir Charles Young, lady Young et M. J. C. Burns de la ligne de vapeur Inman.

L'inspecteur de la cité a donné des ordres pour commencer des améliorations à la place "Dominion", afin d'en faire une place de promenade agréable et recherchée. On a commencé à tracer les allées au milieu des carrés qui seront recouverts de gazon. On ne croit pas que les travaux pourront être entièrement terminés cette année.

Les résidents de la rue Ste. Thérèse, en cette ville, se rendent difficilement compte de l'impardonnable négligence des autorités sanitaires à entretenir proprement cette rue. Les égouts ne fonctionnent pas. Une infection capable d'engendrer les épidémies y règne continuellement; l'enlèvement des débris et des animaux morts y est chose inconnue. Ces plaintes parviennent de personnes respectables, qui, très souvent, ont signalé aux autorités cet état de choses, qui n'est du reste un secret pour personne. Un peu plus de propreté dans nos rues et moins de pampes dans les réceptions officielles rencontreraient l'approbation d'un grand nombre de citoyens.

Il y a quelque temps, un nommé Joseph Giroux passait sur le chemin Papineau entre huit et neuf heures du soir lorsqu'il fit la rencontre de quatre mauvais sujets, nommés respectivement, Joseph Poitras, Cléophas Brazeau, Wm Brasier et Danasse Charron. Ceux-ci l'arrêtaient et lui demandèrent son argent. Giroux répondit qu'il n'en avait pas et les malfaiteurs le fouillèrent pour s'assurer qu'il disait vrai. Voyant qu'ils étaient pour leurs vrais, les vauriens devinrent furieux et frappèrent brutalement leur victime à coups redoublés. Le Giroux parvint à s'échapper et obtint immédiatement un mandat d'arrestation. Les quatre politons ont comparu devant le magistrat de police et ont été envoyés en prison pour plus ample examen.

Le meurtre Quenneville. Cette enquête s'est continuée ce matin. Elmir Bélanger, étant assermenté déclara ce qui suit :

Je ne suis point marié et je demeure avec mes parents au No. 124 rue Vitré. Marie Gariépy demeure actuellement avec nous. Vendredi, le 30 de mai dernier, vers dix heures du soir, je suis partie de la maison en voiture en compagnie de Marie Gariépy, Maggie Shaw et Annie Dubé; quatre hommes nommés Moffatt, Quinn, Butler et Taggart nous accompagnaient. Nous nous sommes rendus chez Wiseman et nous sommes tous entrés dans cet hôtel où nous avons pris des rafraichissements. Nous sommes allés ensuite à l'Hotel Emond. En parlant je me suis aperçue que Quinn était sous l'influence de la boisson. Butler et Moffatt étaient sobres, mais Taggart commença à ressentir les effets de la boisson lorsque nous sommes revenues. Nous sommes retournées chez Wiseman mais on a refusé de nous laisser entrer. Nous sommes revenues chez moi où je suis descendue de voiture avec Marie Gariépy. Nous sommes revenues par les rues Bleury, Sherbrooke, St Urbain et Vitré. Lorsque j'ai été au li j'ai entendu sonner l'alarme du feu. Je ne me rappelle pas quelle heure il était. Les quatre hommes qui nous accompagnaient ont continué leur voyage avec Maggie Shaw et Annie Dubé. J'étais sobre ainsi que mes compagnes. J'ai appris qu'il y avait eu un incendie dans les écuries de M. Morey en lisant la PATRIE, samedi. Je ne connaissais pas Quenneville. Le nom de M. Morey n'a pas été mentionné pendant notre promenade.

M. Archambault, C. R. entre dans la salle et dit aux jurés qu'il est chargé de représenter le Procureur-Général à cette enquête.

Le témoin continue sa déposition : Je ne connais pas les quatre hommes dont j'ai parlé. J'ai fait leur connaissance ce soir là. Annie Dubé m'a dit que c'était des charretiers. Je ne sais pas de quel côté ils

CERCLE JACQUES-CARTIER.—Nous attirons l'attention du public sur la soirée dramatique qui doit avoir lieu lundi, le 9 juin, à la salle d'Opéra, en face du Champ-de-Mars. La pièce choisie pour l'occasion est tirée d'un des romans de Gustave Aimard et c'est dramatisée par un des membres du Cercle J. C., sous le titre de "La loi de Lynch ou le sang vengé." Le drame en 4 actes et tableaux. Nous sommes certains que la pièce aura tout le succès qu'elle mérite, car nous connaissons les amateurs du Cercle depuis quelques années et nous avons été à même d'apprécier leur mérite. Nous engageons le public à assister à ces représentations qui ne laissent rien à désirer sous tous les rapports. Pour terminer la soirée, ces Messieurs veulent bien donner un peu de plaisir et joueront la farce à l'audience intitulée : "Jocrisse ou la folie d'une journée." Nous espérons qu'il y aura foule.

Le Dr Alloway a perdu ces jours derniers cinquante magnifiques volailles qui ont été dévorées par un chien qu'un de ses amis de la côte St Antoine avait laissé pour une nuit dans sa cour. "Cave canem."

Mme Charbonneau de St Rose et sa fille, âgée de dix ans, ont fait une chute de voiture sur la place Jacques-Cartier, samedi, et se sont infligées des blessures qui pourraient avoir des conséquences sérieuses. Le même jour une petite fille du nom de Montpelier a été lancée hors de la voiture d'un cultivateur près du marché Bonsecours et s'est blessée grièvement à la tête.

Le coroner Jones a reçu samedi une dépêche télégraphique du maire Paré de Lachine, annonçant que le corps d'un enfant nouveau-né avait été trouvé dans le canal à la jonction de la côte St Paul et de Lachine par une Mme Fénelon Verneil qui réside près de là. Le coroner a commencé une enquête et le Dr L. A. Paré, chargé de l'examen "post mortem" a déclaré que l'enfant était né vivant. Comme l'on soupçonne que c'est un cas d'infanticide, l'enquête s'est continuée aujourd'hui.

Il y a trois semaines M. Ogden, marchand à commission, rue St Sacrement, se fit voler dans son bureau un magnifique portefeuille contenant des lettres et des papiers. Le détective Lafon a arrêté samedi matin deux vagabonds nommés James Duncan et Joshua Lee qui font partie de cette classe d'industriels qui entrent dans les bureaux pour demander de vieux journaux quand le propriétaire est présent, et pour voler quand il n'y a personne. Il paraît que ces deux individus sont entrés dans le bureau de M. Ogden en l'absence de ce monsieur et après avoir rempli un sac de vieux papiers, enlevèrent le portefeuille en question. Ils mirent avec précipitation l'habit dans leur sac et ne s'aperçurent pas qu'il en était tombé un portefeuille; quelques gamins qui les avaient vus et qui trouvaient le portefeuille, s'en emparèrent et voyant qu'il ne contenait rien le vendirent pour la somme de cinq cents. Le détective Lafon ayant eu vent de l'affaire alla trouver les gamins et obtint d'eux les renseignements nécessaires concernant les deux voleurs. Ceux-ci ont fait des aveux complets et ont déclaré qu'ils avaient vendu l'habit à un charretier pour la somme d'un dollar.

Un pénible accident est arrivé samedi après-midi à la traversée du Grand-Tronc, village de St-Henri. Une femme nommée, du nom de Marguerite Fortier, âgée de 33 ans, qui souffrait d'une maladie de 35 ans, traversait la voie à cet endroit lorsque soudainement elle fut prise d'une attaque d'épilepsie et tomba sur les rails. A ce moment un train de fret arrivait à une vitesse de cinq milles à l'heure. M. Ranger de St-Henri, voyant le danger que courait l'infortunée vola à son secours, et serait parvenu à la sauver, si elle ne se fut tenue accrochée aux rails de ses mains crispées. M. Ranger ne put lui faire lâcher prise et faillit être renversé lui-même par le train qui arrivait sans ralentir de la vitesse. La locomotive frappa la malheureuse femme dans l'estomac et la lança à 20 pieds hors de la voie. Au bout de 20 minutes Marguerite Fortier rendit le dernier soupir. La défunte était sujette à de rares attaques d'épilepsie et vendredi elle en a eu cinq durant la journée. Elle demeurait avec son oncle sur la rue St Philippe, municipalité de St-Henri. L'enquête du coroner commencée samedi soir, s'est continuée aujourd'hui.

LE COMITÉ DES CHEMINS.—Le comité des chemins s'est réuni samedi à deux heures et demie sous la présidence de l'échevin Laurent. Présents : Les échevins Gauthier, Robert, Kennedy, Hagar et Hood. Le Président informe le comité que le shérif de Montréal a offert de vendre à la corporation la pierre qui se trouve dans la cour de la prison à raison de \$7.50 par toise.

Après une courte discussion cette offre est acceptée. Il est décidé de payer le montant de la réclamation de Madame Dunwoodie, s'élevant à cinquante piastres.

On donne lecture d'une lettre des héritiers de la succession de J. B. Beaudry, qui se plaignent du mauvais état dans lequel se trouve la rue Sanguinet, entre les rues Ontario et Sherbrooke.

Cette plainte sera prise en considération à la prochaine séance du comité.

On donne aussi lecture d'une requête d'un nommé Lauzon qui demande paiement d'une somme que lui doit un nommé Kennedy qui avait obtenu un contrat de la corporation.

La balance due à Kennedy par la corporation est saisie entre les mains du trésorier et le comité ne peut faire droit à la requête de Lauzon.

L'inspecteur de la cité reçoit instruction de prendre en considération la requête de Alexander Crawford qui demande qu'un égout soit construit dans la rue Vaudreuil, entre les rues Ste Thérèse et St Vincent.

La requête de Joseph Bélair sera prise en considération à la prochaine séance du comité.

Il est décidé de soumettre au conseil un rapport favorable à l'élargissement de la rue St Bonaventure.

Un plan, indiquant le niveau que devra avoir la rue du Bord de l'eau lorsque les terminus du chemin de fer du nord sera construit, est déposé sur la table.

M. Mann, gérant de la compagnie "The Fertilising Company" demande le paiement de la somme de \$610, balance qui lui était due le ter courant.

Il est résolu que cette somme sera payée, lorsque le contrat sera signé par la compa-

gnie, à l'exception de deux cents piastres, montant qui sera retenu jusqu'à ce que les conditions du contrat aient été remplies.

Après quelques affaires de routine, le comité s'ajourne.

COMITÉ DES FINANCES.—Le comité des finances a siégé à huis clos samedi après-midi, pour discuter, dit-on, la question du "drill shed".

AUX DAMES ÉTRANGÈRES.—Les dames étrangères de la ville qui désirent se procurer des marchandises nouvelles au plus bas prix, n'auront qu'à nous envoyer une carte-correspondance spécifiant le genre de marchandise qu'elles désirent, et elles recevront, par le retour de la maille, des échantillons avec les prix. Toute commande sera exécutée avec promptitude. LETENDRE, ARSENAULT & CIE, 501, rue Ste Catherine.

Circulars imprimées à grand marché dans les ateliers de la PATRIE 22 S Gabriel.

Nous avons tant de chapeaux qu'il nous faut les réduire à 50c dans la piastre. Cus. DESJARDINS & CIE, 601, 637 et 639, rue Ste Catherine, Montréal.

Plus de coup de soleil.—Si vous voulez avoir la certitude de ne jamais être frappé d'un coup de soleil, allez chez Dubois, Desjardins & Cie, 601, 637 et 639, rue Ste Catherine, et achetez un de leurs chapeaux et ensuite vivez sans crainte; c'est au No. 217 Rue Notre-Dame où le gros chien est à la porte.

M. C. D. MORIN, marchand de drogues, d'épices, lessive concentrée, etc., annonce à ses clients qu'il a transféré son commerce au No. 616, rue Ste. Marie, troisième porte du Carré D'Allouette.

M. LEGGET & HAMILTON, 13, 15, 17 et 19 rue St. Joseph attirent l'attention du public sur les grands marchés qu'ils offrent pour la vente des tapis en laine en tapisserie, de Bruxelles et de Turquie, de toutes les qualités. Tapisserie depuis 5 cents la verge. On ouid et on pose les tapis sur commande. A part, notre magasin de tapis, nous tenons aussi le plus bel assortiment de marchandises sélectionnées que puisse trouver à Montréal et un département spécial de modes pour la vente et de confection des chapeaux de dames et de demoiselles.

M. LEGGET & HAMILTON, 13, 15, 17 et 19 rue St. Joseph.

MME GHIDONE, ancienne propriétaire du Grand Vatel, informe sa nombreuse clientèle qu'elle vient de changer le nom de son restaurant du "Cordon Bleu" en celui de "Restaurant St. Vincent" et que, pour mieux assurer le bon fonctionnement de son établissement, un associé, M. L. Félay, en trouvera toujours, au nouveau restaurant, bons mets, bons vins et bons cigares, aux prix les plus réduits. Grand choix de vins de France et de Belgique. N. B.—M. L. Félay continue son commerce de tailleur au No 30 rue St. Vincent.

DEPENSE & FRÈRE, ont ouvert au No. 219 rue St. Laurent, un atelier de Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs, de tuyaux de Gaz, de Cloches, Fourneaux à Vapeur de Spence, Fourneaux à air chaud, etc., Glaciers d'un nouveau genre. On se charge de réparer les vaisseaux en étain et en argent. Tout ordre exécuté dans le plus court délai.

On reçoit \$8,000 de chapeaux achetés à 35c dans la piastre, vite, vite, achetez, bassons nos prix. Cus. DESJARDINS & CIE, 601, 637 et 639, rue Ste. Catherine, Montréal.

NOUVEAU RESTAURANT.—M. Arthur Beau a le plaisir d'annoncer aux public et à ses amis qu'il a ouvert son nouveau et moderne restaurant au No. 219 rue St. Dominique où il se propose de tenir un t. aaurant de première classe sous tous les rapports. Il espère qu'il recevra comme par le passé l'encouragement du public. L'entrée du salon privé se trouve située au No. 179 rue St. Dominique. 15 mai em

Grand réouverture célèbre magasin de Dérone, No. 621, rue Ste. Catherine, Montréal. La foule se porte en nombre à ce rétablissement où se vendent en ce moment un stock immense de chapeaux de toutes sortes à 20 cts dans la piastre. Jamais stock de banqueroute ne s'est vendu à si bas prix. On trouve aussi ce magasin de beaux chapeaux en feutre, dernier genre, pour 50 cts : chapeaux en paille depuis 10 cts en montant. \$8,000 de chapeaux sacrifiés à des prix qui défient toute concurrence.

Rendez-vous en foule au No. 621 rue Ste Catherine, à l'enseigne du Lion et de l'Ours E. DERONE.

Tribunaux. SESSIONS SPECIALES. Devant Son Honneur le Juge Dugas. Wm Peltier et Georgina Teltier, pour avoir tenté une maison malfamée, 3 mois de prison.

Pomela Jobin, pensionnaire de la dite maison \$200 et 2 mois.

Jean Bte Lebourant, habitué de la dite maison, \$200 et 2 mois.

John A McDevitt, vente de liqueurs sans licence, \$75 et les frais ou 3 mois.

RECORDEUR. Devant Son Honneur le Recorder Sexton. Lillie Barrington, 24 et Mary Sonart, 21, pour avoir tenté une maison de débauche, trois mois chacune.

James Spleen, 22, James O'Grady, 30, journaliers et Owen Gillen, 35, ivresse et vagabondage, \$1,50 ou 10 jours.

Jean Bte, Maheu, 12, et Frédéric P. Pariseau, 12, pour avoir déchargé un carabine sur la rue Durham, 50 cts ou 1 jour chacun.

John A McDevitt, vente de liqueurs sans licence, \$75 et les frais ou 3 mois.

John Fisher, 45, matelot, ivresse et saut sur la police, \$5 ou 1 mois.

James Ferron, 21, journalier, vagabondage sur la rue Anderson, 15 jours.

John Fitzpatrick, 17, mouleur et Patrick McPhillips, journalier, pour s'être querellés sur la rue St Maurice, \$2,50 ou 15 jours chacun.

Philomène Hoque, 24, épouse de Cléophas Beauvais, pour avoir tenu une maison de débauche, 3 mois.

Mary Cunningham, 45, Ellen McArthur, 35 et Mary O'Grady, ivresse, 15 jours chacune.

Jean Rivet, 40, maçon et Joseph Robert, 41, journalier, ivresse et refus de sortir d'une maison, le premier \$2,50 ou 15 jours, le second \$5 ou 1 mois.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. COUR DE CIRCUIT. No. 157. Antoine Bonner, forg. ton de Montréal, demandeur, vs. Sébastien Dupart, défendeur, vs. Augustin Vorot, gentilhomme de Montréal, Opposant.

Il sera vendu par autorité de justice, par Encaissement Public et par suite de saisie, le 18ème jour du mois de Juin prochain, 1879, à 9 heures de l'avant-midi, à la boutique du Défendeur en cause, rue St. Dominique, No. 50, en la Cité de Montréal, tous ses biens meubles et immeubles, consistant en l'usoir de forgeron, qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

GEORGE H. DESORMEAUX, Montréal, 9 Juin, 1879. R.C.S

ON DEMANDE Des jeunes filles de 14 ans et au-dessus. No. 7 rue Dumarais. as-83

CHAMBRE DE GARÇON à louer. S'adresser au No. 5391, rue Craig.

A LOUER Une magnifique maison située au village de Ste. Rose, près de la rivière, très confortable pour une famille. S'adresser à 21 mai '80 D. A. P. BELAIS, St. Etienne.

Beau bureau à louer, pour Avocat, Notaire, Agent. S'adresser au No. 5391, rue Craig.

PRRDU Samedi, 7 courant, une somme de \$310 en billets de \$20 de la banque de Montréal et un billet de \$10, depuis le magasin de vaisselles de M. Beaudry, No. 643, rue Ste Catherine, par les rues St Denis et Notre-Dame jusqu'au coin de la rue St. Gabriel. Une récompense de \$50 est promise à la personne qui rapportera cette somme à M. J. A. Beaudry, rue Ste Catherine, No. 643. 9 juin.—ci-87

Chambres à louer Garnies double ou simple, avec ou sans pension, à prix modérés, au No. 41 rue des Allemands.

PROCLAMATION. ATTENDU qu'un nommé ALPHONSE QUENNEVILLE a été cruellement assassiné dans la cité de Montréal, le trentième jour de Mai dernier, une

RECOMPENSE DE CINQ CENT PIASTRES (\$500.) Est par la présente offerte et sera payée pour telle information qui assurera la découverte et la conviction de la personne ou des personnes coupables de ce meurtre. DAVID A. ROSS, Procureur-Général. Québec, 5 Juin 1879.

STOCK DE CHAUSSURES A VENDRE. Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de Michael Lowrey, failli. Le soussigné recevra des soumissions jusqu'à MÉRREDI MIDI, 11 courant, pour l'achat d'un

Stock de Chaussures et claques s'élevant à.....\$1,248.25 Cuir et fouritures.....49.29 Garnitures de magasin.....121.80 \$1,419.54

Les soumissionnaires autres que pour argent comptant devront spécifier le délai, et indiquer les garanties. On peut voir l'inventaire et le stock en s'adressant au soussigné. N. B. s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune soumission. L'acheteur aura le privilège de louer le magasin au No. 519 rue Ste. Catherine, qui est une place d'affaires avantageuse. 9 Juin. ARTHUR H. PLIMSOLL, Syndic.

AVIS AU PUBLIC ACHETEUR STE. MARIE & CIE. 615, RUE STE CATHERINE, ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE. ayant fait l'acquisition d'un immense

STOCK DE BANQUEROUTE acheté à 33 cts dans la piastre, se trouvent en état d'offrir des marchandises très avantageuses et invitent leur nombreux pratiques et le public en général à profiter de cette

Grand vente à bon marché QUI COMMENCERA LUNDI MATIN Et se continuera jusqu'à ce que tout soit vendu sans réserve. Quelques-uns de nos prix donneront une juste idée des avantages que nous avons décidé d'offrir durant cette grande vente.

Bea Tweed canadien à 50c, 35c, 40c, valant le double. Meilleurs qualités, 50c, 60c et jusqu'à 75c.

Belles Etoges à robes lepus 8c à 20c, juste moitié prix.

Notre DÉPARTEMENT DE DEUIL ne laisse rien à désirer :

Beau Crêpe, 1/2 de large, 40c valant 80c. Crêpe (Coutauid) depuis 60c à \$1.50.

Nos ALPACAS NOIR sont tous réduites à moitié prix. Cahemir noir, valant \$1.00 pour 60c. De plus un gros lot de marchandises que nous sacrifions sans précédent.

Nous sollicitons humblement une visite afin de vous convaincre par vous-même des avantages que nous offrons durant cette grande vente.

J. Ste. MARIE & Cie. No. 615 Rue Ste. Catherine

Entre les Rue Jacques-Cartier et Amherst.

N. B.—Afin d'éviter des erreurs, nous vous avertissons que la vraie maison Ste. Marie & Cie. fait son commerce sur la rue Ste Catherine, et que tous ces circulaires et ces annonces faites par d'autres ne sont que des pauvres moyens de faire leur commerce et de tromper les pratiques.

STE. MARIE & Cie. 5 mai. 66

Librairie Française. Au-dessus de VINGT dollars le paiement est divisé en 20 mois. \$20.00 d'achat. \$20.00 d'achat. ENVOI FRANCO.

M. E. DANSEREAU & CIE, 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Écrivains, tel que

A. MAME et FILS (à Tours), F. F. ARDANT FRÈRES (à Limoges), J. LEFORT (à Lille), V. H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LÉCOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERISSE FRÈRE, GAUME et CIA, ABANEL, Hattenweck Sr, FIRMIN DIDOT et CIA, HACHETTE et CIA, J. HETZEL et CIA, GARNIER FRÈRES, L'Abbe Minet, GUILLAUMIN et CIA, CHS. DELAGRAVE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix de Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles

CANON & WEST, FABRICANTS DE CHAUSSURES.

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un magasin au No. 845 1/2 RUE Ste. CATHERINE

A l'E seigne de la BOTTE TRICOLORE Pour la vente en détail de leurs chaussures au prix du gros et à meilleur marché qu'ailleurs.

CHAUSSURES De PRINTEMPS et d'ETE de PREMIERE QUALITE A BON MARCHÉ

Chaussures faites sur commande au MAGASIN FRANCAIS FABRIQUE : 53, RUE MONTCALM.

LISEZ ATTENTIVEMENT ! A toutes les bonnes pratiques GRANDE ATTENTION ! OU EST PILON ?

PILON est à côté de son grand magasin. Il tient encore un beau magasin, un grand assortiment de MARCHANDISES à meilleur marché que jamais parce que ses dépenses sont bien petites et l'argent très rare.

Toujours les mêmes Modistes et les mêmes Tailleurs. Garnitures de Chapeaux gratis. Patron de Robes et Manteaux gratis. Vêtements pour hommes et enfants taillés gratis.

PILON n'a aucune affaire au grand magasin. Il l'a abandonné complètement, quoique son nom y soit encore. Ne vous y trompez pas, son seul et unique magasin est à côté, bien près du grand magasin, à l'enseigne du Gros Cœur, rue Ste Catherine, 633 et 635.

N'oubliez pas que PILON est associé à Jolicœur & Frère.

Ne pas oublier l'enseigne du GROS CŒUR. Venez en foule, nous avons des masses de MARCHANDISES à bon marché et à sacrifier.

A. PILON, JOLICOEUR & FRÈRE. Aucune affaire au grand magasin seulement au Gros Cœur.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. DIVISION OUEST.

Les familles qui passent les mois d'été à la campagne sont invitées à visiter les villages de la rivière des Prairies, de St. Martin, de Ste Rose, de Ste Thérèse, de St. Jérôme, etc. On donnera à prix réduit des billets au mois, à la saison et à l'année et les trains partent à des heures convenables pour tous. Les Localités susmentionnées sont situées à la beauté du paysage, la facilité et la variété des amusements, tels que promenades en chaloupe, chasse, pêche, etc. Pension à bon marché.

EXCURSIONS DU SAMEDI. Le après samedi, 7 Juin, des billets de retour seront vendus pour CALEDONIA SPRING en première classe, au prix de \$2.75 bon pour retour jusqu'au Mardi suivant.

Un train spécial laissera Clumet tous les lundis matins à 5 hrs. a. m., arrivant à Hochelaga à 8,45 a. m., à l'année pour l'heure des affaires. C. A. SCOTT, Surintendant Général. Montréal, 19 mai 1879. am

LES TEMPS DURS

HABILLEMENTS EN TOILE. HABILLEMENT d'Enfants, en Toile braidée, \$2.00

HABILLEMENT d'Enfants, en Toile de fantaisie, 2.25

HABILLEMENT d'Enfants, en Toile rayée (matelots), 2.50

HABILLEMENT d'Enfants, en Toile carreautee, 2.75

HABILLEMENT d'Enfants, en Toile Garibaldi, 3.00

HABILLEMENT d'Enfants, en Toile Garibaldi matelassée, 3.25

HABILLEMENTS EN SERGE BLEUE. HABILLEMENT d'Enfants, en Serge bleue, 2.50

HABILLEMENT d'Enfants, en Serge bleue braidée, 3.00

HABILLEMENT d'Enfants, en "Vénitien" (matelots), 3.50

HABILLEMENT d'Enfants, en "Vénitien" Garibaldi, 4.00

HABILLEMENT d'Enfants, en Tweed braidé matelassé, 4.50

HABILLEMENT d'Enfants, en Tweed braidé Gari baldi, 5.00

HABILLEMENT d'Enfants, en "Vénitien" brun, 5.50

HABILLEMENT d'Enfants, en "Vénitien" gris braidé, 6.00

HABILLEMENT d'Enfants, en Diagonal, bien fait, 7.00

Enfin, tous ces petits habillements sont confectionnés avec nos meilleurs étoffes. Vous verrez des échantillons dans les vitrines, et les prix seront marqués en chiffres.

Il n'y a qu'un seul prix chez I. A. BEAUVAIS

190 Rue St. Joseph

29 MARS

FEUILLETON de la "PATRIE."

LE DERNIER CHEVALIER

PAR PAUL FEVAL.

Suite.

IX

—Le carrosse de M. le directeur général Godeheu! —Tiens, tiens! fit Marais en s'effaçant aussitôt humblement, comme ça se trouve! Un homme corpulent et portant d'autant plus haut la tête qu'il venait, selon toute probabilité, de l'incliner plus bas devant le ministre, traversa l'antichambre, qu'il emplit de la bonne odeur de tubéreuse dont étaient saturés ses rubans et ses dentelles. —Je n'oublierai jamais, dit-il à un petit Choiseul fort gentil qui l'accompagnait, la bonté, la grâce, la concédence avec laquelle monseigneur a bien voulu m'accueillir, et je vous prie cher vicomte, de vouloir bien témoigner à M. le duc la vive, la très-vive, l'ardente, devrais-je dire, la passionnée gratitude du plus dévoué de ses serviteurs. —Amen! pensa Marais. On le fait sortir par la petite porte, il a dû avoir la tête lavée à grande eau. C'est égal, il a un maître diamant au doigt et pour plus de vingt mille écus de point de Flandres! —Monsieur le directeur général, dit le petit vicomte, monseigneur apprécie votre mérite à sa valeur, et je vous prie de me regarder comme étant tout à vous. Sur quoi, il pirouetta laissant le Godeheu la bouche ouverte. —Attrape! se dit Marais. Ça ferait plaisir au pauvre vicomte Duplex s'il voyait la triste mine de ce traitant. L'huissier fit à Godeheu un salut d'empereur et le mit dehors. Puis, se retournant vers Marais d'un air égrillard, il demanda: —Rien qu'une en passant, mais qu'elle soit jolie! Avons-nous du bon dans le sac aux histoires? —Il est plein, mon cher M. Chenu, répondit l'inspecteur. Je prends au hasard: Mme la comtesse de la F... S... a fait demander à M. le Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas combien il prendrait pour donner l'enterrement de première classe à Champion. —Et qu'était ce Champion? —Perroquet de son état, vert et jaune comme caractère, et récitant par cœur tous les calembours de M. de Bièvre. M. d'Allembert lui avait enseigné la logique, et M. de Fontenelle, l'astronomie. Depuis son décès, la livrée de Mme la comtesse porte le grand deuil. —Et qu'a dit le Curé? —Un Pater pour prier Dieu qu'il guérisse la vieille dame du mal de folie. —C'est égal! fit l'huissier en se frottant les mains, tout ça creuse les affaires et la philosophie gagne. Dieu n'est pas dans de beaux draps, M. Marais, si les contesses se mêlent de lui rire au nez, et nous verrons mieux encore que cela. Moi, d'abord, la superstition, je n'en veux pas! —Et vous avez bien raison, M. Chenu... La santé du reste? L'huissier prit un air dolent. —Pas forte, M. Marais, répondit-il; j'ai eu un coup de tristesse vendredi que nous avons diné treize à table chez M. le premier appariteur. Ça m'a laissé tout chose. —Tubieu! Je le crois bien! Il y a de quoi... Puis-je voir M. du Plessis-Prasin? —Lequel? ils sont quatre. Le maître des requêtes. —Ils sont deux. —Le baron. —Quel joli jeune homme! Il va nous quitter pour monter à la seconde "attente" de madame la duchesse de Grammont, et de là à être ambassadeur il n'y a qu'un saut de puce.

—C'est tout au plus! un petit saut de petite puce, et à pieds joints... Mais qui tient l'emploi de M. le baron? —Fendu en deux, l'emploi, comme on fait pour les allumettes, quand on a de l'économie. M. le vicomte de Choiseul Romanet, dont le père est à la Bastille tient le guichet, et M. le marquis de la Beaume "amuse" à la grande antichambre. —Ah! ah! fit Marais, M. de la Beaume! il faut que je lui parle sur l'heure. —Est-ce une affaire d'Etat? demanda l'huissier. —Pas tout à fait; c'est quelque chose dont M. le duc doit être instruit sans tarder. L'huissier s'assit sur une banquette et croisa son mollet, qu'il avait fort beau, sur son genou. —Alors, dit-il, nous avons le temps. Il y a ordre de laisser M. le duc tranquille; il est encore avec le Moscovite. —Quel Moscovite? —Celui qui avait quatre-vingts ans l'hiver dernier et qui est revenu cet automne âgé tout au plus de vingt-cinq printemps. Je donnerais dix pistoles pour savoir au juste si c'est lui-même ou son petit-fils. Marais avait pris tout à coup un air grave. Dans les yeux un peu naïfs de l'huissier esprit fort, une curiosité d'enfant s'alluma. —Vous ne me répondez pas?... murmura-t-il. Marais garda le silence. —Vous avez ordre de vous taire, hé? —Le moins qu'on parle de cette affaire-là, prononça l'inspecteur à voix basse, le mieux c'est. —Est-ce donc vrai que M. de Charolais est mêlé là dedans? Un prince du sang?... Qui ne dit mot, dit oui, vous savez?... Et l'histoire de la moelle toute chaude des trois pauvres petits garçons de la rue Sainte-Avoye qui servit à faire un onguent, est-ce vrai aussi? Et les bains rouges où l'on mettait les reliques du diacre Paris? Et le démon Rohault de Fécamp qui avait une cornette de femme? —Ne m'interrogez pas! dit solennellement l'inspecteur. —Palsambleu! s'écria l'huissier qui n'aimait pas la superstition, je me doutais bien que vous saviez tout! On étouffe ces histoires-là du mieux qu'on peut, et c'est fait sagement, car elles ne sont pas bonnes pour le vulgaire; mais je ne suis pas tout le monde, moi, M. Marais; grâce à Dieu, je sais ce que parler veut dire. Ma femme est la nièce propre du valet de chambre de M. le comte de Saint-Germain, qui avait deux ombres, la nuit, au clair de la lune, c'est bien connu, et la seconde avec une queue. On ne croit pas aux orbes et aux processions parce que ça n'a pas le sens commun et qu'on est de son temps; mais quand à nier qu'il y a de drôles de choses, pourquoi? Quand M. de Bernis fut dégoté, sa salière avait été renversée, j'en puis parler: c'est moi qui la relevai... et quand Houdaille de la petite entrée se noya dans la pièce d'eau des Suisses, il avait écoqué son œuf par le mauvais bout... D'où ça vient? cherche! mais ça est, aussi sûr qu'il faut mieux perdre ses arrhes au coche que d'y monter avec un prêtre... Et si vous voulez me conter par le menu, Marais, mon ami, ce que le démon Rohault dit à Sa Majesté dans le parc de Fontainebleau quand on l'y fit venir pour purger Mme de Pompadour de tout l'âge qu'elle a de trop et la remettre battant neuve à 18 ans, au moyen de cette pâte qu'ils font avec la moëlle des innocents, je vais vous mener à M. de la Beaume et même à M. le duc, malgré les cousignes, et jusque chez madame de Grammont, à votre volonté, coûte que coûte! La physionomie de l'inspecteur devenait de plus en plus grave. —M. Chenu, dit-il en baissant la voix avec mystère, je n'aime pas parler de ces choses-là. Je ne crois pas en Dieu beaucoup plus que vous, puisque le bon sens s'y oppose; on finira par mettre en prison les superstitions qui disent leurs patenôtres;

mais avez-vous ouï mention de l'ancienne servante de M. de Maillebois qui demeure derrière les Petits-Pères et qui connaît le mot à dire pour faire sortir le serpent-mouche, caché dans le pied des gottoux. Elle a nom Margonne et a épousé le caporal aux gardes qui se change en chèvre, la nuit, devers les carrières de Bicêtre pour vendre aux demoiselles le Vert Cognac avec quoi une fille épouse qui elle veut, témoin la nièce bossue du gardien-juré des bêtes au jardin du roi qui est devenue ainsi la femme d'un maître des comptes? Ils ont trois enfants, dont le dernier est né avec du poil plein l'oreille. Quand M. de Sartines voulut nous envoyer avec des chiens à Bicêtre pour chasser cette fausse chèvre qui porte son uniforme de garde-française en paquet sanglé sous le ventre par une courroie, il eut une bête à mille pieds qui lui entra dans le nez et faillit le rendre enragé. Je vous dis ces secrets qu'on dissimule avec soin au public parce que vous êtes un homme éclairé, M. Chenu, ennemi de la superstition... —Ennemi mortel, M. Marais!... Est-ce que cette chèvre parle? —Allemand, oui; le caporal est de Berne en Suisse. Quant au démon Rohault, il est femme. —Femme! répéta Chenu, qui buvait ces fariboles avec une glotonne avidité: jolie? A Continuer. Si vous n'avez pas les punaises, jockerelles et arripaux, demandez à votre épicière, une boîte de poudre DESERTEUR, elle est infallible et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 25 cts la boîte.

PROVINCE DE QUEBEC. Chambre du Parlement. BILLS PRIVÉS. Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOIS, ont droit à la concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des affaires ou de définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui, sont par les présentes notifiées que, par les BILLS PRIVÉS ou LOIS, les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de Québec, en anglais et dans un journal français, doivent être publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec" et les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de Québec, en français, et dans un journal anglais, doivent être publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec".

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa. Le samedi LUNDI le 10 février les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit: Train express pour Hull à 9.30 A.M. et 6.00 P.M., arrivant à Hull à 3.00 hrs. P.M. et 9.15 hrs. P.M. Train express de Hull à 9.10 hrs. A.M. et 4.40 hrs. P.M., arrivant à Hochelega à 1.40 hrs. P.M. et 9.00 hrs. P.M. Train de St. Jérôme à 5.30 P.M. Le train de St. Jérôme à T.A.M. Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard. Bureau général: 13 Place d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN. Agents des billets. Bureau: au-dessus du Mechanic's Hall et 155 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. CHS. A. SCOTT, Secrétaire. C. A. STARRK, Agens général du fret et des passagers.

LIBRAIRIE IMPRIMERIE ET RELIURE. Payette & Bourgeault, LIBRAIRES NO. 250 RUE ST. PAUL, MONTREAL. Ouvrage Canadien en vente à cette Librairie: Le Pèlerin de Ste. Anne, 2 vols. in 18 Jésus, par Pamphile Lemaire, \$1.00. Pionne le mardi, suite du Pèlerin de Ste. Anne, 2 vols. in 18 Jésus, 1.00. Le bon Pèlerin de Ste. Anne, 1 v. in 12, 100 pages broché, 0.15. Les anciens Canadiens, par P. A. de Gaspé, 2 beaux vols. in 12, bro. 1.00. Souvenirs d'un Exilé Canadien, par J. B. Singer, 1 vol. in 12, broché, 0.30. La vraie Politesse et le bon Ton, par un prêtre canadien, 1 vol. in 18 Jésus, 0.25. Notre Dame de Québec, par M. de Lessard, 1 vol. in 12, 100 pages cart. (Edition Canadienne), 0.50. Esquisse sur le Nord-Ouest, par Mgr. Taché, 1 vol. in 8, 0.30. Une de Perdue deux de trouvées, par G. de Boucheville, 1 vol. in 12, 1.00. Jean Rivard, le défricheur canadien, par A. Gérin Lajoie, 1 vol. in 12, 0.30. Jean Rivard l'Economiste, par le même, 1 vol. in 12, 0.30. Biographie de J. B. Joliette et de M. le grand vic. A. Manseau, 1 v. in 12 cartonné, 0.25. Histoire de la littérature canadienne, par Édouard Lacombe, 1 v. in 8, 1.00. Mélanges Historiques et Littéraires, par le même, 1 vol. in 12, 0.60. Liégeois et Conservateurs, par le même, 1 vol. in 8, 0.10. Université de Québec à Chicoutimi, par A. G. Gérard, 1 vol. in 8 bro., 0.75. Les Evénements de 1837-1838, par L. N. Carrier, 1 vol. in 12, broché, 0.50. Le colonel Danbourg, 1 vol. in 18, cartonné, 0.25. Traité Populaire de la culture du sucre en Canada, par Octave Cuisset, 1 volume, in 12, 0.25. Nos Croisades ou l'histoire des Pères de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise, 1 volume in 12 broché, 0.75. Les martyrs du Collège, par le Rév. A. J. O'Reilly, 1 vol. in 8 broché, 0.75. De Tribord à Sabord, par Faucher de St. Maurice, 1 vol. in 12 broché, 500 pages, 1.25. Histoire de Canada et des Canadiens de 1830 à 1837, par M. Billaud, 1 vol. in 12 broché, 500 pages, 1.50. Manuel de Contrôleur, par Bellefleur, 1 vol. in 18 broché, 0.13. Le Petit arsenal du Catholique ou traité élémentaire de Controverse, par un Catholique Romain, 1 vol. in 12, 500 pages cartonné, 0.50. Leçon morale, par J. J. Valois, Gabel, 1 vol. in 12, illustré d'un grand nombre de gravures, cart., 0.25. Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, 3 forts volumes grand in 8 broché, 15.00. Nouveau Testament de Notre-Seigneur (Les), traduit de la vulgate en français, avec des notes explicatives, morales et dogmatiques, pour faciliter l'intelligence, par Mgr. Baillargon, Archevêque de Québec; 1 fort volume in 12, pleine reliure en cuir, 1.50. Et une foule d'autres trop longs à énumérer. Ces ouvrages sont expédiés par la poste sans charge extra sur réception du prix ci-haut mentionné.

HOTEL RICHELIEU. COIN DES RUES NOTRE DAME ET ST. VINCENT, MONTREAL. Le propriétaire offre ses remerciements à ses compatriotes et à ses amis en particulier, pour l'encouragement qu'ils lui ont donné et à l'honneur de les présenter qu'il vient de faire des réparations tellement importantes à sa maison que l'HOTEL DU RICHELIEU peut maintenant rivaliser avec les meilleurs hôtels de Montréal. I. B. DUROCHER, Propriétaire. HOTEL DU CANADA. Rue St. Gabriel, MONTREAL. Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette. PHIX: DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR, AIME BELIVEAU, Propriétaire. "TIVOLI." RESTAURANT. 58.-Place Jacques-Cartier.-58 (Ancien Hotel St. Nicholas.) D. SERAFINO GIRALDI, gérant. Cet établissement, le plus près des batteries de la ville, est ouvert de 7 heures du matin à 11 hrs. du soir pour dames et messieurs. Etablissement de libre classe sous tous les rapports. Prix réduits. Service fait promptement et à toute heure. Huitres apprêtées de toutes manières. Chambre spéciale pour les portemanteaux et les paquets pour les personnes qui ne veulent pas aller prendre une chambre à l'hôtel. D. S. GIRALDI, gérant. 28 avril - a. HOTEL RIVARD, 20 RUE BONSECOURS. Cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes de commerce et des contracteurs en particulier. De grandes améliorations ont été faites pour la circonstance et M. Rivard, gérant de cette maison se fera un plaisir de recevoir ses clients et tous les voyageurs qui s'adresseront à lui. Un bureau de Télégraphe est attaché à la maison. PIERRE RIVARD, GERANT. Hotel St. James: (FARMER). TROIS-RIVIERES. M. JOSEPH RIEUNEAU, ci-devant de l'Hôtel du Canada, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il est devenu le propriétaire de l'Hôtel ci-haut mentionné. Cet hôtel a été remis à neuf, et M. RieunEAU espère pouvoir donner satisfaction au public voyageur. 25 mai - am. Au Grand Vatel. 30 RUE ST. JACQUES. CAFE RESTAURANT. M. Duperron, Spécialité de CAFE français, de vins Français et d'Aliments et de fines liqueurs françaises. Salon particulier pour Messieurs. Journaux parisiens et Canadiens. On se charge des commandes des diners de société. N. B. L'établissement est ouvert tous les soirs jusqu'à minuit. FABRIQUE ST. BONAVENTURE. MEUBLES EN GROS ET EN DETAIL. Les propriétaires de cet établissement ont ouvert pour l'avantage du public un Magasin de Detail au No. 463 Rue Notre-Dame. On les acheteurs peuvent se procurer les meubles au prix du gros. On pourra se former une idée de nos prix en lisant la liste qui suit: Set de chambre, noyer noir, \$25. Set de chambre en noyer noir avec deux chaises, 35. Set en Frêne et noyer noir, 30. Set en bois peint, 10. CRAIG & CIE., 463, - Rue Notre - Dame, - 463 25 avril - as. FRS. LEONARD. Marchand-Tailleur. 398 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Quatrième porte à l'Est de la rue St. Pierre. 20 avril - as. Cosgraves! Cosgraves! LAGER BEER, AU GRAND VATEL. 30, - Rue St. Jacques, - 30 12 mai - am.

AVIS.

Le soussigné ayant transporté son stock de marchandises au No. 120 rue St. Laurent, profite de l'occasion pour remercier ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour et sollicite de nouveau leur patronage. Occupant maintenant un local beaucoup plus grand, j'ai augmenté considérablement mon stock, de sorte que le public pourra être certain de trouver tout ce dont il pourra avoir besoin dans cette branche d'affaires. SPECIALITE: Ouvrage en couverture, plombage et posage d'appareil de chauffage. Toute commande de ce genre sera exécutée sous le plus court délai et sous sa propre surveillance.

F. DRAPEAU. Couvreur, Plombier et Ferblantier. 120 rue St. Laurent.

Soulagement Immédiat. REMEDE DU DR. HARRISON. Contre la Diarrhée.

La meilleure préparation en usage pour les maladies produites par les chaleurs. Elle a été en usage pendant 40 ans et n'a jamais manqué de procurer un soulagement et d'effectuer une guérison complète. PHIX, 25 et 50 cts la Bouteille. DEMANDEZ le a votre DROGUEUR. Et voyez si le nom de H. Berton Allison se trouve sur chaque étiquette.

Pastilles Peristaltiques.

Le seul remède infallible contre La Constipation la Dyspepsie, les Hémorrhoides, les Maux de tête, les oppressions après les repas, les tourdissements, les vers, etc. Petite boîte, 36 cts. Grande boîte, 50c. A vendre par tous les droguistes, et envoyé à l'adresse quelle adresse sur réception du prix par ALLISON et Cie, Propriétaires, Boîte 769, Bureau de Poste, Montréal, ou Sackville, N. B. N. B. - Le prix peut être envoyé en timbres d'un centin ou en argent. 22 - 22

Marchandises Endommagées PAR LE FEU ET L'EAU, A tres bas prix.

CHEZ F. X. LECAVALIER & CIE, 293, Rue St. Laurent. Montréal, mai 1879.

LA BANQUE DU PEUPLE. AVIS.

Le trois de Juin courant, Paul M. Gagnon, Bourgeois de la Cité de Montréal, a été élu membre de la Corporation de la Banque du Peuple, sous le nom de M. J. Couriol. Secrétaire, 111, rue St. Pierre, Montréal, 3 Juin, 1879.

AVIS.

La Société de Construction Canadienne de Montréal, fera application à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour amener la charte de la dite société, dans le but d'obtenir le pouvoir de racheter son propre stock au moyen d'immuables lui appartenant, ou autrement, et pour d'autres fins.

Association des Arts de Montréal.

Le secrétaire de cette association se réunira de 9 heures m. à 11 heures p. m. et de 2 hrs. à 6 p. m. à la galerie des arts, Place Filles, pour recevoir les souscriptions de ceux qui veulent se faire admettre membres. L. ENGLISH, Secrétaire. 19 mai - a.

SOUMISSIONS POUR COMBUSTIBLE.

Bureau du Sheriff, Montréal, 3 Juin 1879. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à MEROREDI MIDI, le 25ème jour de JUIN courant, pour les quantités suivantes de combustibles pour le PALAIS DE JUSTICE et la PRISON, savoir: 600 TONNES DE CHARBON NOIR (steam coal), la meilleure qualité et libre de poussière et de saletés, devant être pesé sur la balance publique. 10 TONNES DE CHARBON ANTHRACITE, pour poêle et de meilleure qualité. 135 CORDES DE BOIS, ERABLE et MERISIER - par quantité égale, sauto, coupé dans l'hiver dernier, sans branches, pas moins de trois pieds de longueur, mesure française, d'une pointe à la coupe. 55 CORDES DE BOIS, EPINETTE ROUGE, de la même qualité et longueur. Pour être livré le ou avant le 15ème jour de Juillet prochain, comme suit: 250 tonnes de charbon, 75 cordes de bois d'érable et de pruche, et 80 cordes d'épnette rouge, au Palais de Justice, le Charbon devant être placé dans les écuries, et le bois cordé dans le hangar ou dans la cour, et le reste du charbon mou et du bois à la prison, le charbon devant être placé dans le hangar à charbon et le bois cordé dans la cour, et le charbon Anthracite à la prison des femmes. Le tout aux dépens du contracteur. La plus basse soumission ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée. PIERRE J. O. CHAUVEAU, Sheriff.

SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENTS DE LA PRISON.

Bureau du Sheriff, Montréal, 3 Juin 1879. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à MEROREDI MIDI, le 25ème jour de Juin courant, pour les approvisionnements suivants pour l'usage de la PRISON DE MONTREAL, pour un an à partir du 1er jour de JUILLET prochain, savoir: Bon Beef sain avec les os. Même qualité de Beef sans os. Tard soif. Meilleure qualité de Pain Bis. Pour être délivré régulièrement à la Prison en telles quantités qui peuvent être requises de temps en temps. La plus basse soumission ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée. PIERRE J. O. CHAUVEAU, Sheriff. 19 mai - a.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

Les VAPEURS DE LA MALLE entre MONTREAL et OTTAWA, commencent leurs voyages réguliers LUNDI, 5 MAL. Les passagers partent par le train de 7.15 a. m. pour Lachine. Le vapeur du marché "PRINCESS" partira du Bassin du Canal tous les MEROREDI et SAMEDI, pour Carillon et les ports intermédiaires, prenant du fret pour tous les ports sur Ottawa aux plus bas prix. Bureau du fret - 87 rue Commune. Bureaux généraux - 13 rue St. Bonaventure. R. W. SHEPHERD. 6 mai

Berard & Major CARROSSIERS.

No. 1039 RUE STE. CATHERINE. NOUS avons en main à notre établissement, 1039 rue Ste. Catherine, un assorti, ment complet et varié de toute espèce de voitures et buggies, comme suit: Berceuses, paniers à bûches, Phatons de Docteurs, Buggies de Surrey, Phatons de Dames, Buggie, forme de boîte à voitures de Québec, Wagons Express, Dog Cart, Etc., Etc., etc. Nous garantissons que nos marchandises sont de première classe et tout parfait. Venez nous voir. 5 avril - am.

JOHN CRILLY & Cie. FABRICANTS DE Papier à Imprimer.

FABRIQUE A JOLIETTE, P. Q. L'administration de la PATRIE est honorée de pouvoir certifier que le papier de MM. John Crilly & Cie. est de première qualité, car le journal a toujours été imprimé sur ce papier, depuis son premier numéro. Nos confrères de la presse canadienne feraient bien d'en faire l'expérience en s'adressant à M. Crilly lui-même pour connaître ses conditions. JOHN CRILLY & CIE. No. 289 - Paul, Montréal. 3 mai - a.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RIOCHELIEU ET D'ONTARIO.

Les Vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur QUEBEC tous les Mardois et Vendredis, et le vapeur MONTREAL les Mardois, Jeudi et Samedi, à 9 heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton et les Ports intermédiaires, et se reliant à Toronto à tous les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer sur l'Ontario, partent tous les Mardois et Vendredis à 2 p. m. Le vendredi faisant connexion à Lachine avec les chemins de fer de la S.P.A. et le samedi à 3 P.M. en connexion à Sorel avec le vapeur Sorel, pour St. François et Yamack. Le vapeur BERTHIER, Capt. L. H. Roy, part pour Trois-Rivières tous les Mardois et les JEUDI et SAMEDI à 3 P.M. en connexion à Lachine avec le chemin de fer de St. Jérôme, les JEUDI, et les SAMEDI les samedis. L'Association à 3 p. m. Le samedi, les passagers partent par le train de 7.15 a. m. pour Lachine. Le vapeur du marché "PRINCESS" partira du Bassin du Canal tous les MEROREDI et SAMEDI, pour Carillon et les ports intermédiaires, prenant du fret pour tous les ports sur Ottawa aux plus bas prix. Bureau du fret - 87 rue Commune. Bureaux généraux - 13 rue St. Bonaventure. R. W. SHEPHERD. 6 mai